

# SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE « S.A.U. 78 »



*RAPPORT D'ACTIVITE*

*2*

*0*

*0*

*9*

**SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE**  
**« SAU 78 »**

---

**ACCES :**

<b>2 Allée de la Fresnerie</b> <b>78330 FONTENAY LE FLEURY</b> <b>Téléphone : 01.34.60.43.44</b> <b>Télécopie : 01.30.58.13.40</b> <b>e-mail : secretariat.sau78@avvej.asso.fr</b>	<b>SNCF</b> : Paris Gare Montparnasse – Direction Plaisir-Grignon : Descendre « Fontenay-le- Fleury »
--	---

---

**ACCUEIL :**

Le SAU 78 accueille de jour comme de nuit, 365 jours par an, des enfants et des adolescents garçons et filles, des jeunes majeurs, en situation d'urgence et en grandes difficultés sociales et familiales. Ces accueils se font à la demande de l'aide sociale à l'enfance, des juges pour enfants ou des substituts du procureur de la république du département des YVELINES et, dans la mesure des places disponibles, les demandes adressées par les autres départements de l'Ile de France.

L'accueil se veut rapide et peu complexe, parfois immédiat mais néanmoins réfléchi et adapté à chaque situation. Le SAU 78 offre à tous les enfants et adolescents un hébergement provisoire et sécurisé garantissant le gîte, le couvert, les soins et tous les droits afférents aux personnes accueillies. Cet accueil temporaire s'effectue dans un contexte et un cadre éducatif, et ce, dans une période de crise, parfois de rejet et bien souvent d'incompréhension pour l'enfant et l'adolescent lui-même. Le SAU 78 comporte plusieurs services permettant une diversité des modes d'accueil. De l'accueil individuel dans le cadre de famille à l'accueil collectif au sein d'un groupe jusqu'à l'accueil dans un cadre de pré autonomie en appartement partagé

---

**MISSION :**

Le but est de s'adresser directement aux personnes en difficulté : tout d'abord leur apporter "le coucher et le couvert", ensuite, après un bilan de leur situation, mettre en place la solution correspondant le mieux à leur demande.

**L'accueil est situé dans quatre lieux différents :**

- **Adolescentes et jeunes majeures**  
S.A.U.  
40 rue de la Paix - 78390 BOIS-D'ARCY  
Tél. 01 34 60 43 44
- **Adolescents et jeunes majeurs**  
S.A.U.  
69 avenue de la République - 78330 FONTENAY-LE-FLEURY  
Tél. 01 34 60 27 50
- **Appartements pour adolescentes et jeunes majeures**
- **Service extérieur**  
30 rue Pasteur - 78330 FONTENAY-LE-FLEURY  
Tél. 01 30 45 13 98

**Un service pédagogique** vient compléter le dispositif d'accueil pour permettre à certains jeunes de retrouver le chemin des apprentissages.

---

**ASSOCIATION VERS LA VIE ET L'ÉDUCATION DES JEUNES ● RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

1, place Charles de Gaulle – 78067 St Quentin en Yvelines Cedex

Téléphone : 01.30.43.26.00 – Télécopie : 01.30.43.98.25

Courrier électronique Direction générale : siege@avvej.asso.fr

**L'ensemble des envois de documents administratifs doit être effectué à l'adresse suivante :**

**SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE  
2 Allée de la Fresnerie  
78330 FONTENAY LE FLEURY**

---

#### **HABILITATION**

- Aide Sociale à l'Enfance
- Justice

---

#### **STRUCTURES**

Directeur: **Hervé MAUCORT**

3 chefs de service éducatif,  
19 éducateurs spécialisés, scolaires et faisant fonction,  
14 familles d'accueil,  
3 psychologues,  
3 personnes employées au Service administratif,  
4 personnes employées aux services généraux.

Encore une année ! C'est comme si on ne voyait pas le temps passer. D'aucuns s'en plaindront, nous, nous disons tant mieux ! Preuve qu'il y a de la vie, du mouvement et que cela occupe suffisamment, que cela préoccupe suffisamment. En effet il y a tellement à faire qu'on souhaiterait pouvoir arrêter le temps afin de mener à bien toutes les tâches qui nous incombent. Mais l'idéal n'est pas de ce monde, alors prenons acte et faisons avec....

L'année 2009 aura été marquée par différents moments, évènements qui sont venus ponctuer la vie institutionnelle.

---

### **Mouvement du personnel**

Certains faits sont récurrents, je pense aux départs et aux arrivées des salariés.

J'ouvre ici une parenthèse pour me faire le porte parole de ceux et celles qui ont assisté aux journées organisées par la Direction Générale, à destination des nouveaux salariés de l'association. Il semblerait que l'accueil y fut des plus appréciés. C'est avec beaucoup d'intérêt que les personnes présentes ont suivi la présentation qui leur a été faite. Elles ont le sentiment d'avoir découvert l'association pour laquelle elles travaillent. D'ailleurs, certaines d'entre elles, semblaient, après cette journée mieux connaître l'AVVEJ que certains services du SAU, c'est un comble !

Revenons aux mouvements du personnel qui furent, cette année, assez nombreux. Un mot sur les « remplacements de congés » qui demandent toute notre attention. Nous devons garantir la continuité éducative, la qualité de l'accueil et de l'accompagnement et éviter les chausse-trapes du « job d'été ».

Au cours de l'année, il y a eu le départ de trois éducatrices spécialisées. Je tiens à les remercier pour leur engagement et leur professionnalisme. Nous leur souhaitons bonne continuation pour leur nouveau poste et un parcours couronné de succès.

Ces changements éducatifs sont toujours un moment important pour une équipe. La venue d'un nouveau collègue est souvent l'occasion de questionner ses pratiques, et de mettre à plat notre organisation. Cela peut, soit générer quelques angoisses car l'équilibre relationnel reste précaire et l'équipe peut en être affectée, ou bien avoir un effet inverse et motiver l'ensemble des salariés.

Nous avons actuellement deux CDD sur des postes d'éducateurs. En effet, une éducatrice a été victime d'un accident de voiture dans le cadre de ses fonctions. Accident suffisamment grave pour qu'elle soit en arrêt depuis plusieurs mois. Nous espérons qu'elle se rétablira au plus vite. Autre moment plus sympathique qui accompagne la vie des salariés, une absence pour cause de congés de maternité.

D'autres mouvements de personnel sont venus ponctuer la vie institutionnelle, avec le départ d'une maîtresse de maison et d'une psychologue.

Cette année, nous avons également recruté, sur un poste à temps partiel, un ouvrier qualifié. Ce poste était très attendu compte tenu de l'importance des travaux à effectuer. Cela nous permet de planifier nos interventions et surtout de maîtriser davantage nos dépenses afférant à ce poste.

Nous accompagnons, depuis déjà un an, un apprenti dans sa formation d'éducateur. C'est un dispositif contraignant si nous voulons offrir et proposer un terrain opérant. Cela demande une mobilisation de tous les acteurs impliqués. Mais nous sommes convaincus que cela reste une voie innovante dans l'apprentissage de ce métier. Nous sommes assurés dans notre démarche et espérons pouvoir développer davantage cette pratique dans les années à venir.

Sur le service des familles relais, nous enregistrons un accident de travail occasionnant une interruption professionnelle sur l'ensemble de l'année, et le départ de deux assistants familiaux qui ont fait le choix de travailler avec des employeurs de proximités, le SAU étant éloigné de leur domicile environ 300 km. Ces départs ont eu des conséquences sur les moyens dont dispose le SAU pour mener à bien ses accueils. En effet, chacune de ces familles avait trois agréments. Leur départ nous a donc amputés de six places d'accueil possibles au SAU. Compte tenu de la difficulté de recrutement des assistants familiaux, sur les Yvelines, nous avons vu notre activité chuter considérablement faute de moyen pour recevoir ces jeunes. Ce n'est que progressivement que nous avons pu recruter des assistants familiaux, six au total, puisque chacun a un agrément, et ainsi compenser les places manquantes. Nous avons la satisfaction de pouvoir finir l'année avec les mêmes moyens qu'en début d'année. Mais cet épisode vient nous rappeler la fragilité du dispositif et la précarité de nos moyens pour assurer convenablement nos missions.

---

## **La formation**

La formation reste un outil important pour les salariés et l'institution. D'une part, elle permet aux salariés d'acquérir les compétences nécessaires pour s'adapter aux diverses évolutions, de développer leurs savoir-faire et de maintenir un haut niveau d'exigence quant à la qualité de leur travail. D'autre part, pour l'institution, cela permet de concevoir et de mettre en place des axes d'amélioration et de doter les équipes des outils indispensables aux nouvelles orientations. Les temps de formation encouragent une ouverture vers l'extérieur, synonyme d'échange, de confrontations d'expériences et d'idées. Cela crée aussi une émulation lorsque ces temps de formation sont partagés en interne. Le bilan de cette année est plutôt positif. Hormis une formation qui n'a pu se mettre en place, faute de candidats, toutes ont été suivies rigoureusement. Trois éducateurs ont bénéficiés de formations, ainsi qu'une maîtresse de maison, une psychologue, un veilleur de nuit, une économiste. Nous constatons que, quel que soit le métier, chacun aura pu bénéficier d'une formation cette année.

Nous avons également mis en place une formation collective en interne. Celle-ci fait suite à l'écriture du projet d'établissement. Nous avons entrepris au cours de l'année de nous atteler à l'évaluation interne. Je tiens ici à présenter la démarche.

---

## **Evaluation**

- Ce que nous avons fait :

Nous devons répondre à cette exigence, en termes de délais, qu'est l'évaluation interne.

Une première réunion avait eu lieu avec les chefs de service du SAU, inscrivant comme prioritaire cette démarche d'évaluation. Partant d'une réflexion déjà en mouvement, la décision de recourir à un appui extérieur fut prise. Celle-ci s'accompagna d'une budgétisation et de son inscription au plan de formation 2009.

S'appuyant sur notre réseau partenarial, nous avons fait appel au centre de formation de Buc Ressources pour nous aider et nous accompagner dans cette démarche d'évaluation interne.

Une première rencontre avec le responsable de formation de Buc ressources, les chefs de service et le Directeur du SAU 78, a permis d'échanger sur nos attentes, sur la faisabilité du projet, sur sa planification et sa budgétisation.

Un second temps de travail nous a permis de définir les objectifs généraux. Au-delà d'une mise en conformité à la loi, l'objectif principal est de former la totalité des personnels de l'établissement à entrer dans une dynamique de démarche qualité et de bonnes pratiques :

- dans la connaissance, la reconnaissance, l'analyse et la prise en compte des besoins des publics accueillis,
- la recherche d'une efficacité accrue dans la mise en place d'une offre de services en complémentarité avec l'ensemble des partenaires,
- la mise en perspective des évolutions, aussi bien des populations que des besoins de ces populations afin d'innover et de faire évoluer la structure,
- dans la lisibilité des actions entreprises et de leur évaluation tant à l'adresse des organismes de tutelles, des représentants locaux que des usagers,
- dans la volonté de la maîtrise et de l'efficacité des budgets engagés.

Il ne s'agit pas de plaquer une grille de lecture mais bien, au-delà des références incontournables, de rechercher la pertinence des critères et indicateurs propres à la structure. On a cherché également les conditions d'implication des usagers eux-mêmes à ce processus.

- Les modalités

Nous avons proposé les modalités suivantes :

- une demi-journée regroupant l'ensemble du personnel pour initier le processus, expliquer la méthodologie et organiser les séances de travail,
- trois demi-journées de comité de pilotage composé de représentants volontaires des différents services (collectif filles, collectif garçons, le service appartement, le service famille relais, le service administratif et les cadres. Les psychologues sont intégrés dans leur collectif respectif),
- une demi-journée à mi-parcours de régulation et de compte rendu des travaux avec l'ensemble du personnel,
- trois autres demi-journées de comité de pilotage,
- une demi-journée de synthèse finale.

Soit au total neuf demi-journées réparties de janvier à septembre 2009, avec une interruption lors des congés.

La journée du 8 janvier 2009 a permis de déterminer les dates des six réunions de pilotage, des deux réunions régulation et synthèse.

Après chaque comité de pilotage, un certain nombre de réunions de travail ont été planifiées dans différents lieux, en petits groupes, ayant pour animateur une personne faisant partie du groupe de pilotage. Ces réunions de travail ont eu lieu au rythme d'une séance par semaine environ, soit un total de dix huit séances. Pour chaque temps de réunion une voire deux références ont été traitées. La constitution du référentiel s'est donc fait au fur et à mesure de l'avancement des travaux des ces petits groupes.

Au-delà de ce temps factuel, c'est bien un moment de partage que les salariés ont vécu autour d'un travail de réflexion qui a été mené pendant près de neuf mois. Construire ensemble ses propres outils d'analyse reste une expérience enrichissante. Dans le même ordre d'idée, certains d'entre nous ont eu la chance de participer au XX<sup>ème</sup> séminaire de l'association, autre moment de grand intérêt. Je livre maintenant l'écrit de Jocelyne SAVONET, psychologue du SAU 78, que vous retrouverez dans les actes du séminaire, qui introduit ce travail et explique comment les salariés se sont mobilisés et ont pu partager des temps de travail collectif.

---

## Le séminaire

D'abord quelques mots sur la manière dont le SAU 78 s'est saisi de la question : « L'individu, le collectif, comment faire société ? » et sur les premiers effets repérables de ce travail sur notre institution :

Un premier échange lors d'une réunion institutionnelle, a fait émerger, -entre autre- la problématique du groupe et de l'individu, vue du côté des professionnels : comment fait-on équipe au SAU ? que veut dire « faire équipe » ? ...

Des images se sont présentées... un orchestre, une chorale, une équipe de foot : « On est ensemble pour marquer des buts »...dans le même but ? Le débat s'engage : « Une équipe de foot, c'est 11 individus qui, chacun pour soi, essaient de marquer » ou « Il y a autre chose, le jeu collectif...l'esprit d'équipe... ».

Un petit groupe s'est constitué, sous la houlette du directeur et d'une chef de service. Nous représentons ici trois des cinq services qui composent le SAU78. La thématique retenue comme axe de réflexion s'est enrichie d'une dimension supplémentaire : qu'est-ce qui différencie le groupe et l'équipe ?

Nos séances de travail ont d'abord porté sur une tentative de définition. Inutile de vous dire qu'au fil de nos échanges, l'idée que nous nous faisons de « l'Equipe » au départ, s'est déconstruite, désacralisée, dédramatisée, mais elle s'est aussi enrichie, complexifiée, densifiée, en prenant sa substance dans nos vécus quotidiens de travail dans nos équipes respectives : des exemples sont venus nourrir nos discussions : ils ont *servi de base* à cette présentation.

Les allers et retours entre les membres de notre petit groupe et leurs équipes d'appartenance ont d'ores et déjà ouvert la parole autour des questions soulevées et engagé les équipes sur la voie d'une réflexion portant sur leur propre fonctionnement ; nous aimerions que cela aide à desserrer quelques nœuds et à *vivifier (ressourcer)* l'esprit collectif.

---

## Vie institutionnelle

Quelques mots sur la vie institutionnelle au SAU 78 au cours de l'année.

Je ne reviendrai pas sur les thèmes de l'évaluation, ni sur celui du séminaire, pour lesquels nous avons suffisamment écrit. Commençons par une bonne nouvelle : après plusieurs mois de travail et une soutenance auprès des administrateurs de l'AVVEJ, le projet d'établissement a été validé dans sa forme actuelle.

Au regard de ce document central qu'est le projet d'établissement, nous avons mis en place un certain nombre de documents annexes. Le livret d'accueil et son contenu ont été finalisés. Petit à petit, nous avançons et répondons aux nécessités de la Loi de 2002-2. D'autres procédures ont fait l'objet de réunions et d'un travail de finalisation. Chaque service s'est attelé à décrire sa procédure d'accueil. Cela fait l'objet d'un document écrit consultable, c'est une source d'informations et un repère pour tout nouveau salarié. Dans le même ordre d'idée, les équipes ont réfléchi sur le questionnaire de satisfaction à destination des jeunes accueillis. C'est un temps indispensable pour recueillir la parole de ces jeunes. C'est également un outil d'informations important pour évaluer l'accomplissement du projet du jeune, ainsi que pour les éducateurs comme indicateurs de pertinence à leurs accompagnements.

Nous avons institué des temps de réunions permettant et favorisant l'organisation du travail, une régulation au niveau des informations, un meilleur cadrage des tâches de chacun par une réflexion sur son positionnement et sur la cohérence dans la continuité éducative.

Une fois par trimestre, un temps a permis aux psychologues, aux Chefs de service ainsi qu'au Directeur de se rencontrer afin d'échanger sur certaines modalités. Ces rencontres, au-delà d'engager une réflexion sur divers thèmes, comme par exemple l'articulation du suivi psychologique des jeunes avec nos partenaires extérieurs, ont contribué à l'écriture de la fiche de fonction des psychologues.

Un autre temps de travail s'est inscrit dans ce souci de réguler au mieux les tâches de chacun, entre les personnels administratifs et le Directeur. Nous avons également croisé la demande avec les Chefs de service et l'administratif. Ces nouveaux repérages de travail sont un formidable gain de temps pour tous, et bien qu'ils soient depuis peu mis en place, ils sont devenus indispensables.

Un travail s'est initié autour du service pédagogique. Je tiens, ici, à laisser témoigner l'éducatrice scolaire des orientations prises et du travail accompli.

---

### **Le service pédagogique : Un travail d'équipe pour une prise en charge individuelle**

Lorsque j'ai pris mes fonctions au SAU 78, le 26 janvier 2009, j'ai été chargée d'accompagner les jeunes, accueillis au SAU 78, en situation de déscolarisation ou de décrochage scolaire au sein du service pédagogique.

Dès lors, j'ai entrepris un travail de réflexion et d'investigation sur la façon dont allaient être menées les actions pédagogiques, qui s'articulent autour de trois axes de travail :

- la mobilisation autour de leur projet et de leur orientation (privilegiée parce que la prise en charge est courte),
- la mobilisation scolaire et le soutien scolaire,
- l'accès à la culture.

Ce travail de recherche effectué, une approche pédagogique individualisée est préconisée dans un espace neutre, à la fois propice au travail et rassurant, afin de leur permettre de retrouver confiance en eux et en leurs capacités.

Aussi une bonne partie de ma mission est composée d'une part, d'un travail d'équipe, au sein du SAU 78. Car ce sont les équipes qui orientent les jeunes vers le service pédagogique et avec elles que les perspectives de travail sont définies et réfléchies tout au long de l'accompagnement. Et d'autre part, mon activité nécessite d'être en relation avec l'extérieur, ce qui se fait notamment par la mise en place d'un réseau relationnel de terrain (Missions Locales, CIO, CIJ, centres de formation...).

Enfin, il est évident que chaque nouvelle situation requestionne ma mission et mon travail d'investigation, sur les différentes actions possibles à mener autour de son projet.

Et même si l'urgence fait partie de mon travail, j'espère que cette organisation, qui s'affirme, me permettra, avec les équipes, d'associer créativité et efficacité.

**Quelques chiffres sur les activités au service pédagogique en 2009 :**

Sylvie CELIK – Educatrice scolaire SAU 78

		<b>Service F</b>	<b>Service G</b>	<b>Service appartement</b>	<b>SFR</b>
Accompagnement orientation scolaire ou professionnelle	J. scolarisés	1	6		5
	J. déscolarisés	3	8		6
Remobilisation scolaire	J. scolarisés				
	J. déscolarisés	4	5	1	2
Soutien scolaire	J. scolarisés	3	4	1	1
	J. déscolarisés		3		
Activités sportives et culturelles	J. scolarisés	6	5	2	4
	J. déscolarisés	5	5	1	

Un exemple d'accompagnement éducatif au service pédagogique :

D est une jeune accueillie au Foyer filles depuis le 27 septembre 2009. Un jour de visite au foyer, on m'a présenté cette jeune fille. Nous avons été amenés à nous questionner avec l'équipe éducative au sujet du devenir scolaire de cette jeune. Ainsi, différents échanges entre professionnels sont nés de ce questionnement et ont fait émerger l'idée d'un accompagnement scolaire initié par le service pédagogique.

L'équipe éducative, la jeune et moi avons convenu d'un rendez-vous. Je suis donc allée chercher la jeune au foyer afin de lui montrer le chemin du service. Une fois dans les lieux, j'ai pris le temps d'explorer ses attentes et ses désirs et lui ai proposé des premières pistes de travail :

- Rencontre avec des professionnels du Centre d'Information et d'Orientation (CIO) afin de répondre à sa première demande, qui était celle d'être scolarisée au plus vite,
- Rencontres régulières en individuel au service pour amorcer des apprentissages tels que le français (orthographe, grammaire...), l'informatique, et aussi au niveau des repères spatio-temporels (lecture d'un plan de ville, ...) et de la connaissance des infrastructures publiques (mairie, poste, RER, métro,...).

Après un « positionnement » du CIO (orientation proposée), D est inscrite à l'Ecole Régionale du Premier Degré (ERPD) de La Verrière en module d'insertion Français Langue de Scolarisation (FLS). Cette forme de scolarisation lui permet d'être socialisée, de retrouver un rythme de collégienne et en même temps de bénéficier de cours de français intensifs auprès de l'Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes diplômés (AFIJ), à raison d'une semaine sur deux.

En parallèle, je l'ai amenée à la médiathèque de St Quentin afin qu'elle puisse connaître ce lieu. En effet, D est une jeune qui porte un certain intérêt à la lecture et aux contes plus particulièrement (transmission transgénérationnelle). D est dans la même perspective, celle de faire du lien avec ses origines, c'est ainsi que je lui ai proposé de se rendre et visiter le musée du quai Branly.

L'expression corporelle m'est apparue comme un outil adapté à son accompagnement. Ainsi, D a participé à un stage de théâtre organisé par l'atelier scolaire de Rencontre 93 (AVVEJ). A ce jour, l'ensemble du dispositif mis en place pour D lui permet d'envisager une formation d'aide-soignante, ce à quoi elle aspirait à son arrivée au SAU 78.

Travailler autour de la situation de D a engendré un partenariat et une réflexion soutenue avec l'équipe éducative du foyer en premier lieu, ainsi qu'avec le CIO et des services d'alphabétisation et de loisirs éducatifs, par la suite.

**L'activité**

**SAU 78**

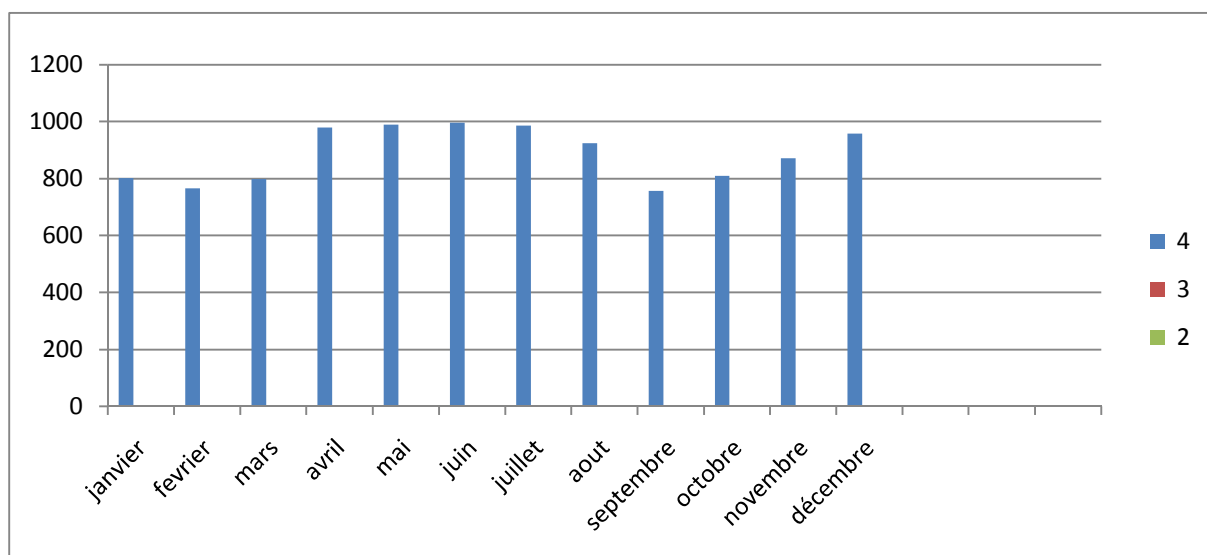
Taux d'occupation au 31/12/2009  
Journées prévisionnelles 2009 = 11 680 journées

Mois	Service filles	Service garçons	Service appartement	Service familles relais	Total mensuel journées
Janvier	182	217	101	302	802
Février	151	194	104	317	766
Mars	164	184	68	382	798
Avril	199	205	83	426	979
Mai	177	195	124	493	989
Juin	199	210	119	468	996
Juillet	205	217	97	467	986
Août	206	240	124	354	924
Septembre	162	185	120	290	757
Octobre	137	214	97	362	810
Novembre	165	204	141	361	871
Décembre	196	211	124	427	958
Attentes					
<b>Totaux</b>	<b>2143</b>	<b>2476</b>	<b>1302</b>	<b>4649</b>	

TOTAL REALISE DES 4 SERVICES	<b><u>10 570</u></b> JOURNEES
<b>Taux d'occupation :</b>	<b>90,50%</b>

STRUCTURES	Réalisé	Budget	Déficit journées par jour à compter du 1/01/09	Excédent journées par jour à compter du 1/01/09
Moyenne par jour pour les filles	5,87	6,30	0,43	
Moyenne par jour pour les garçons	6,78	6,30		0,48
Moyenne par jour pour l'appart	3,57	3,40		0,17
Moyenne par jour pour le SFR	12,74	16,00	3.26	

Nous constatons un excédent de journées par rapport au budgétisé sur deux services. Concernant le service appartement il apparaît une demande plus importante que l'année précédente. Il semblerait que ce service corresponde bien aux besoins du terrain. Par contre, deux autres services sont en déficit de journées. Le service famille relais à été tributaire de sa capacité d'accueil due, entre autres, aux mouvements de son personnel.



Comme nous pouvons le constater sur les graphiques ci-dessus, l'activité sur l'année 2009 aura été fluctuante. Nous avons commencé l'année avec un déficit d'activité que nous avons comblé lors des mois suivants. Puis, de nouveau, une forte baisse des demandes que nous compensons progressivement sur les derniers mois de l'année.

Comment expliquons-nous ces fluctuations en cours d'année ? Plusieurs facteurs sont à prendre en considération. Le premier semble récurrent, c'est celui de la demande. Tous les ans, nous avons une forte baisse des demandes d'accueil émanant du département, sur la période de l'après congés. Cette année n'a pas été différente puisque nous observons, sur les mois d'août et de septembre, le même phénomène. Celui-ci touche tous les services.

D'autres causes produisent les mêmes effets sur le service famille relais. Nous avons été confrontés, en interne, à des départs d'assistants familiaux. Cela a eu des répercussions sur notre capacité d'accueillir en début d'année et également sur les mois de septembre, octobre et novembre. Celle-ci s'est vue amputer respectivement de deux, trois puis quatre places. Devant notre difficulté à recruter des assistants familiaux sur le département, nous avons élargi notre recherche à la province. Ce n'est qu'en fin d'année que nous avons récupéré notre potentiel d'accueil.

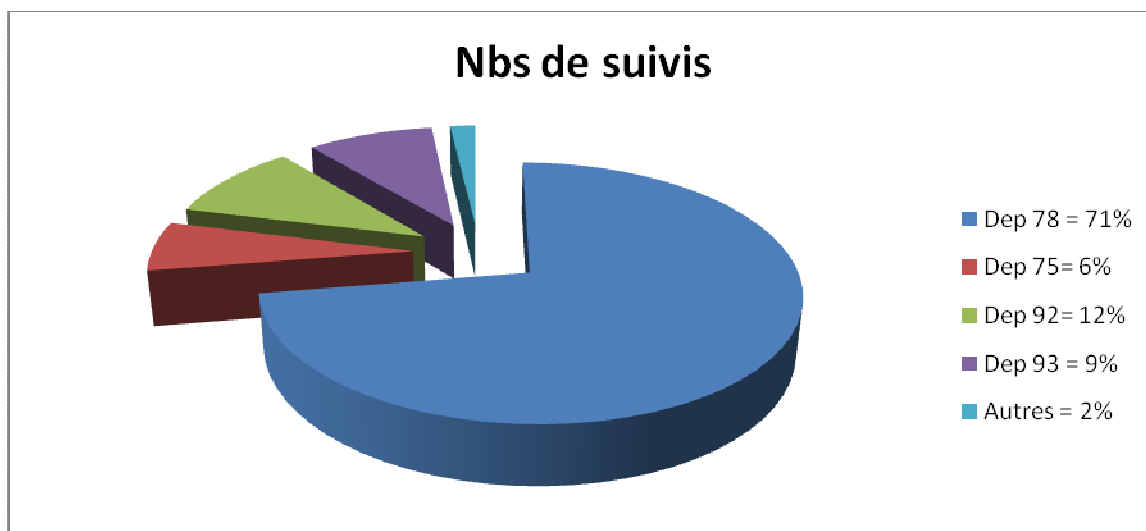
Néanmoins, nous affichons une activité comparable à l'année précédente en nombre de suivis.

Service	Nbs de suivis 2007	2008	2009
Service Fille	28	24	35
Service Garçon	21	34	20
Service Famille Relais	20	36	42
Service Appartement	4	13	12
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>107</b>	<b>109</b>

Avec des durées d'accueil similaires à l'année précédente, hormis pour le service fille.

Service	Durée de l'accueil 2008	2009
Service Fille	120	67
Service Garçon	93	124
Service Famille Relais	158	166
Service Appartement	160	159
<b>TOTAL</b>	<b>133 jours</b>	<b>129 jours</b>

Sur ce service fille, il y a eu onze suivis de plus par rapport à l'année précédente. Bien que les motifs de placement restent identiques aux autres années, conflits avec les parents, les frères et sœurs, problèmes de violence, de maltraitance, de carence éducative, d'abandon, d'inceste, les accompagnements au quotidien se sont quelques peu complexifiés. Beaucoup de ces jeunes sont dans l'errance, dans les fugues à répétition, dans des addictions associées à des troubles psychologiques avec des passages à l'acte violents, plus fréquents. Il semble plus difficile à ces jeunes filles de pouvoir profiter des conditions d'accompagnement que propose le SAU. Elles sont dans une volatilité de la relation avec les professionnels. Il semblerait, au regard des admissions, sur ce service, lors de l'année, voir pointer une forme de désocialisation plus marquée touchant les plus jeunes d'entre elles (treize, quatorze ans).



Bien que nous ayons été confrontés, sur certaines périodes de l'année 2009, à une désaffection des demandes émanant du département, nous continuons à vouloir les privilégier. Les sollicitations de la part des départements limitrophes ont été nombreuses et nous estimons, tout de même, remplir nos missions lorsque nous y répondons favorablement.

---

### **Perspectives pour 2010**

Afin de conclure ce rapport, quelques mots sur nos perspectives de travail pour l'année à venir. Nous allons organiser, pour les différentes équipes, la mise en place d'un travail de réflexion sur les pratiques éducatives. Cela répond à une demande très forte et ancienne des équipes et à une réelle nécessité.

L'année écoulée nous a permis de mener à bien un travail d'évaluation. Celui-ci ne fait que commencer. Il s'agit, maintenant, d'organiser la continuité de cette démarche, de penser nos axes d'améliorations et de les hiérarchiser. Je me propose d'élaborer, de façon concomitante, un projet d'ouverture tenant compte de la demande et nous permettant, enfin, d'être en conformité avec notre agrément. J'aimerais voir sa réalisation pour l'année prochaine.

**Hervé MAUCORT**  
Directeur



**Service d'Accueil d'Urgence « SAU 78 »**

Immeuble « Le Florilège » 2 allée de la Fresnerie 78330 FONTENAY LE FLEURY  
Téléphone 01 34 60 43 44 • Télécopie 01 30 58 13 40

Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie • [www.avvej.asso.fr](http://www.avvej.asso.fr)